

RAPPORT ANNUEL

2007



Marbleton
le 11 mars 2008

4260, boul. Bourque, Sherbrooke (Québec) J1N 2A5
Tél. : (819) 820-3035



10^e assemblée générale annuelle du Conseil agrotouristique des Cantons-de-l'Est

Mardi, le 11 mars 2008
9h30 à 15h30
La Maison de la Culture
900, rue Du Lac
Marbleton

Programme de la journée

9h30 Accueil des participants

10h Mot de bienvenue et déroulement de la journée

1. Assemblée générale annuelle (10^e) du CACE

- a. Lecture et adoption du compte rendu de l'AGA de 2007
- b. Mot de la présidente
- c. Rapport d'activités du CACE en 2007
- d. Lecture et adoption des états financiers au 31 décembre 2007
- e. Projets d'activités pour 2008
- f. Élection des administrateurs

2. Conférence

Le nouveau portail de l'Agrotourisme au Québec

par Odette Chaput, directrice de la Fédération des Agrotours du Québec (FAQ)

12h30 Dîner

Érablière du Lac d'Argent
1050, chemin Carette
Marbleton

3. Courtes conférences

- ★ ***Gîte et érablière du Lac d'Argent (Marbleton)***
Gîte, érablière et ferme laitière
par Murielle Carette-Rodrigue et Réal Rodrigue
- ★ ***La Girondine (Frelighsburg)***
Table champêtre et ferme d'élevage de canards, agneaux, lapins et pintades
par Sylvie Campbell
- ★ ***Roses des champs (Sainte-Catherine-de-Hatley)***
Nouvelle ferme de roses
par Normand Benoît

15h30 Fin de la journée

L'agrotourisme et l'entreprise agrotouristique...quelques définitions :

Selon le Conseil agrotouristique des Cantons-de-l'Est :

L'agrotourisme vise toute exploitation agricole ou aquicole qui accueille des visiteurs en leur proposant, sur le site de l'entreprise, une expérience de découverte du milieu agricole ou aquicole dans ses multiples dimensions (culturelle, économique, historique, scientifique ou technique, etc.).

L'entreprise agrotouristique est une exploitation agricole ou aquicole qui accueille des visiteurs et leur propose, sur le site de l'entreprise, une expérience de découverte par différents moyens de communications, à partir de repas composés principalement de produits de son exploitation ou en offrant un hébergement sur le site de son entreprise (chambre, chalet, maison de ferme).

Le Groupe de concertation sur l'agrotourisme au Québec propose cette définition (décembre 1998, modifiée en 2001) :

L'agrotourisme est une activité touristique complémentaire à l'agriculture qui doit être réalisée par un producteur (trice) agricole sur son exploitation agricole. Il met en relation des producteurs (trices) agricoles avec des touristes ou des excursionnistes, permettant ainsi à ces derniers de découvrir le milieu agricole, l'agriculture et sa production à travers l'accueil et l'information que leur réserve leur hôte : (...) Il convient de souligner que ce sont les services d'accueil et de diffusion d'informations à caractère agricole qui en spécifient l'aspect agrotouristique.

Table des matières

Liste des acronymes.....	4
Mot de la présidente.....	5
Conseil d'administration.....	7
Conseil exécutif.....	7
Mission et fonctionnement.....	9
Compte rendu de l'assemblée générale annuelle 2007.....	11
Rapport d'activités du CACE.....	17
États financiers au 31 décembre 2007.....	21
Élection des administrateurs pour 2008.....	29

Liste des acronymes

ATRCE	Association touristique des Cantons-de-l'Est
CACE	Conseil agrotouristique des Cantons-de-l'Est
CRÉ	Conférence régionale des élus de l'Estrie
CIBLE	Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie
CLD	Centre local de développement
CRFA	Collectif régional en formation agricole
CRIFA	Centre régional d'initiatives et de formation en agriculture
CTA	Compagnie des Travailleurs Agricoles
DRHC	Développement Ressources Humaines Canada
FADQ	La Financière agricole du Québec
FAQ	Fédération des Agricotours du Québec
HRI	Hôtellerie, restauration et institutions
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
MCCCQ	Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
MRC	Municipalité régionale de comté
SCCPQ	Société des chefs, cuisiniers, pâtissiers du Québec
TCE	Tourisme Cantons-de-l'Est
UPA	Fédération de l'Union des producteurs agricoles de l'Estrie

Mot de la présidente

À tous les producteurs (trices) et travailleurs (euses) acharnés (ées) du monde de l'agrotourisme,

Lorsque l'on décide de se consacrer à l'agrotourisme, nous tentons de mettre en valeur et de bonifier l'offre de nos productions tout en faisant découvrir l'environnement de notre travail.

La mise en contexte est simple, mais dans la réalité de tous les jours ces quelques mots se traduisent par :

- l'attachement à la terre et à son travail;
- beaucoup de créativité et de débrouillardise;
- une volonté dans son travail pour rivaliser avec les produits d'importation;
- le devoir de redonner le goût de la « terre » à tous ces citoyens;
- la fierté d'être des acteurs du développement de la région;
- et bien d'autres valeurs pourraient être mentionnées encore....

Ces valeurs pour lesquelles nous nous battons ne se font pas sans peine, labeur et courage. Je crois qu'en 2008 il nous faudra s'accrocher à ces valeurs car la situation de l'ensemble de l'industrie agricole semble traverser une crise. Je ne sais pas quelle sera l'issue de cette crise et quelles en seront les conséquences pour notre secteur.

Ce que je sais par contre, c'est que nous sommes les ambassadeurs d'un renouveau agricole, d'une façon différente de vivre de l'agriculture et que nous contribuons à faire découvrir les produits et richesses du terroir de notre région.

C'est pourquoi l'agrotourisme est, et doit demeurer, un axe de développement pour notre région.

Je vous remercie de continuer à appuyer les actions du Conseil agrotouristique des Cantons-de-l'Est et surtout de nous faire part de votre vision de l'agrotourisme dans notre région, afin que le développement de l'agrotourisme dans les Cantons-de-l'Est soit le prolongement de vos efforts et passions.

Au plaisir,

Annick Balayer

Présidente du CACE

Conseil d'administration

Conseil exécutif :

Désigné – Entreprise agrotouristique
Annick Balayer (Ferme Le Seigneur des agneaux)
Présidente

Désigné – Entreprise agrotouristique 0-2 ans
Ronald Tardif (La bleuetière Harmonie-Nature)
Vice-président

Membre corporatif
Jutta Vieth (CLD du Val-Saint-François)
Secrétaire

Membre corporatif
Robert Trudeau (UPA-Estrie)
Trésorier

Désigné – Entreprise agrotouristique
Murielle Carette-Rodrigue (Gîte, Érablière et ferme laitière du Lac d'Argent)

Désigné – Entreprise agrotouristique
Lise Amélie Roy (Aux Champs-Mignons inc.)

Membre corporatif
Yvon Bégin (UPA-Estrie) (Ferme Yvon Bégin)

Membre corporatif
Martine LeHoux (CLD Memphrémagog)
Remplacée par Annie Fortin (novembre 2007) (CLD Memphrémagog)

Membre corporatif
Nicole Laporte (La Financière agricole du Québec – Estrie)

Membre corporatif
Marie-France Bourdages (Tourisme Cantons-de-l'Est)

Membre associé
Patrick Chalifour (MAPAQ-Estrie)

Mission et fonctionnement du Conseil agrotouristique des Cantons-de-l'Est

Le Conseil agrotouristique des Cantons-de-l'Est est un organisme à but non lucratif constitué en vertu des dispositions de la partie III de la loi des compagnies du Québec, dont les lettres patentes ont été émises le **22 mai 1997**, numéro de matricule **1146816674**.

Mission

À des fins purement sociales et économiques et sans intentions pécuniaires pour ses membres, le Conseil agrotouristique des Cantons-de-l'Est (CACE) a pour objectif de développer un agrotourisme de qualité dans la région touristique des Cantons-de-l'Est.

Composition

Le CACE est régi par un conseil d'administration composé d'au plus 11 membres.

Le conseil d'administration se compose de membres désignés, de membres corporatifs et d'un membre associé.

Membres désignés

Quatre (4) membres désignés, élus par l'assemblée générale en respectant les critères suivants :

- quatre administrateurs doivent être choisis parmi les membres désignés provenant du secteur des entreprises agrotouristiques. Un de ces postes est réservé en priorité à une entreprise en démarrage (0-2 ans);

Membres corporatifs

Six (6) membres corporatifs :

- une personne provenant de l'UPA-Estrie;
- une personne provenant de la FADQ, direction régionale de l'Estrie;
- une personne provenant de Tourisme Cantons-de-l'Est;
- un maximum de trois (3) personnes provenant de trois CLD de la région touristique des Cantons-de-l'Est.

Membre associé

Un membre associé :

- une personne provenant du MAPAQ, direction régionale de l'Estrie

Le membre associé n'a pas le droit de vote, suivant une politique établie par ce ministère.

Autres considérations

- Les membres du conseil d'administration doivent provenir de la région touristique des Cantons-de-l'Est.
- La participation des membres aux travaux du conseil d'administration se fait dans le respect de l'autonomie de leur organisation pour la réalisation de leur propre mandat.
- À la première réunion du conseil d'administration suivant l'assemblée générale annuelle, les membres du conseil d'administration élisent parmi eux les personnes qui assument les fonctions de la présidence, de la vice-présidence, de la trésorerie et du secrétariat. Ces personnes forment le conseil exécutif.
- Les membres du conseil d'administration et du conseil exécutif ne touchent aucune gratification de la corporation. À moins d'une décision du conseil d'administration, le remboursement des frais de déplacement, de repas et autres frais de représentation sont à la charge des membres.

Mandat

Le mandat du Conseil agrotouristique des Cantons-de-l'Est est de :

- développer l'agrotourisme dans la région touristique des Cantons-de-l'Est;
- doter la région touristique des Cantons-de-l'Est d'un plan stratégique de développement et d'un plan d'action concernant l'agrotourisme et en assurer le suivi;
- développer un partenariat et une dynamique de concertation entre les divers intervenants agrotouristiques des Cantons-de-l'Est;
- favoriser le maillage et le réseautage des entreprises du secteur agrotouristique des Cantons-de-l'Est;
- représenter le secteur agrotouristique des Cantons-de-l'Est auprès des organismes de développement économique, touristique et/ou agricole à l'échelle locale, régionale et nationale;
- favoriser la promotion de l'agrotourisme de la région touristique des Cantons-de-l'Est.

Territoire

Le territoire d'intervention du Conseil agrotouristique des Cantons-de-l'Est correspond au territoire délimitant la région touristique des Cantons-de-l'Est. Cette zone regroupe la région administrative de l'Estrie (qui comprend la Ville de Sherbrooke et les six (6) MRC suivantes : Les Sources, Coaticook, Le Granit, Le Haut-Saint-François, Memphrémagog et Le Val-Saint-François) à laquelle s'ajoutent la MRC de Brome-Missisquoi ainsi que la MRC La Haute-Yamaska.

Compte rendu de l'assemblée générale annuelle 2007

Date : **Jeudi, 26 avril 2007**

Heure : **9h30 à 15h30**

Lieu : **La Vallée Heureuse du Mont Élan**
229, chemin Gosford Est
Westbury

Étaient présents :

Nom	Entreprise ou Organisme
Balayer, Annick	Ferme Le Seigneur des Agneaux
Beaucher, André	Ferme de l'Étang aux Bouleaux
Beauregard, Marypascal	Fromagerie Caitya du caprice caprin
Bégin, Yvon	Ferme Yvon Bégin
Benoît, François	La Val'heureuse
Bérubé, Réal	Au cœur des saisons
Bourdages, Marie-France	Tourisme Cantons-de-l'Est
Carette-Rodrigue, Murielle	Érablière du Lac d'Argent
Chalifour, Patrick	MAPAQ
Dubois, Jean-Marie	géographe
Fortin, Annie	CLD MRC Memphrémagog
Gendron, Michel	Préfet MRC Haut-Saint-François
Giroux, Michel	Centre Financier aux entreprises Desjardins
Guay, Joëlle	UPA de l'Estrie (RFA)
Harrison, France	Au cœur des saisons
Laporte, Nicole	Financière agricole du Québec
Pellerin, Pierre	Bleu Lavande
Roy, Lise Amélie	Aux Champs-Mignons inc.
Tardif, Ronald	La bleuetière Harmonie-Nature
Trudeau, Robert	UPA de l'Estrie
Vieth, Jutta	CLDÉ du Val-Saint-François

Ordre du jour

- 1- Accueil des participants
- 2- Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée
- 3- Lecture et adoption du compte-rendu de l'AGA de 2006
- 4- Mot de la présidente
- 5- Rapport d'activités du CACE 2006
- 6- Lecture et adoption des états financiers au 31 décembre 2006
- 7- Modifications des règlements généraux
- 8- Projets d'activités pour 2007
- 9- Élection des administrateurs
- 10- Levée de l'assemblée

Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée

Mme Nicole Laporte nous souhaite la bienvenue et nous explique le déroulement de la journée, car en plus de l'assemblée générale annuelle nous aurons 3 conférences dont voici les titres :

- **Le développement de l'agrotourisme au Québec**
présenté par Patrick Chalifour (MAPAQ)
- **Témoignage de François Benoît des Jardins la Val'heureuse** (Compton)
- **L'agrotourisme hors Québec – retour sur le congrès du North American Farmer's Direct Marketing Association (NAFDMA)** (février 2007, à Calgary)- présenté par Pierre Pellerin de Bleu Lavande (Fitch Bay) et Patrick Chalifour (MAPAQ)

Lecture et adoption du compte-rendu de l'AGA de 2006

Mme Jutta Vieth nous fait la lecture du compte-rendu de l'AGA du 22 mars 2006, tel que rédigé par elle-même.

Sur une proposition de Mme Annick Balayer

Appuyée par M. Pierre Pellerin

Il est résolu :

D'adopter le procès verbal tel quel

ADOPTÉE à l'unanimité

Mot de la présidente

Le visiteur est de plus en plus exigeant tant qu'à ses attentes lors d'une visite à la ferme. Il veut, en plus d'un contact direct avec le producteur, connaître l'histoire de la région, les détails de production. Bref, il veut apprendre sur une autre réalité et sur des méthodes de faire. Afin que l'agrotourisme devienne un secteur solide du milieu touristique, il faut se donner le moyen de mieux se structurer. Ainsi, pour que notre région reste une pionnière dans le domaine, il faut une collaboration de tous autant des producteurs de l'industrie agrotouristique que les intervenants et représentants du milieu.

Rapport d'activités du CACE en 2006

M. Chalifour fait le résumé des activités du CACE la dernière année. L'année 2006 a été marquée par le départ de plusieurs membres. Pour entamer notre réflexion sur la mission du CACE, un sondage a été envoyé à 22 membres (9 sondages ont été complétés). Ce qui ressort de ce sondage est la lourdeur du CA, d'où la demande de modifications afin réduire de 22 à 11 le nombre de membres siégeant au CA. Par ailleurs, le rapport «Au gré des champs» est finalement sur le site Internet du MAPAQ. Plusieurs rencontres ont eu lieu sur notre territoire, dont celui du Groupe de travail canadien sur l'agrotourisme (Canadian Agri-Tourism Working Group) ainsi que celui du Groupe de concertation sur l'agrotourisme au Québec.

Maintenant, l'agrotourisme possède sa catégorie de prix aux Grands prix du tourisme québécois; soit «Agrotourisme et produits régionaux». Dans les Cantons-de-l'Est, 4 entreprises agrotouristiques ont soumis un dossier dans cette catégorie. Finalement, une belle activité de maillage s'est tenue le 21 juin 2006, elle visait à lancer les circuits agrotouristiques tout en permettant aux propriétaires de gîtes (3) de rencontrer des entrepreneurs agrotouristiques (12) et ce, sur le magnifique site du Cep d'Argent.

Lecture et adoption des états financiers au 31 décembre 2006

M. Robert Trudeau a lu les états financiers en date du 31 décembre 2006. En résumé, le dernier chèque du CDAQ a servi pour payer 3 comptes.

Sur une proposition de M. André Beaucher

Appuyée par M. Michel Giroux

Il est résolu :

D'adopter les états financiers tels que présentés

ADOPTÉE à l'unanimité

Modifications des règlements généraux

Suite aux résultats du sondage dont il était question dans le rapport d'activités, le CACE a procédé à certaines modifications, principalement au niveau du nombre de membres nécessaires pour siéger au conseil d'administration qui, dorénavant, passera de 22 à 11. Les modifications ont été envoyées à tous les membres et les nouveaux règlements généraux se retrouvent aux pp.21-23 du rapport annuel 2006.

Sur une proposition de M. Robert Trudeau

Appuyée par Mme Marypascal Beauregard

Il est résolu :

D'adopter les modifications aux règlements généraux

ADOPTÉE à l'unanimité

Projet d'activités pour 2007

Mme Nicole Laporte fait la lecture des stratégies du *Plan stratégique de l'agrotourisme dans les Cantons-de-l'Est*.

Mme Annick Balayer fait la lecture des idées de projets d'activités pour 2007.

Mme Bourdages propose de faire une offre dans les circuits déjà existants. Toutefois, une promotion unique peut également être profitable.

Une certaine confusion peut exister entre *Chemin des Cantons* et *Au gré des Cantons*. Le but n'est pas de «noyer» le produit, ni de mêler le touriste.

Développer une restauration *identitaire* peut également devenir un créneau.

Un exemple intéressant a été donné : Dans le cas de la *Route des vins*, plusieurs autres activités gravitent autour d'eux et en tirent certains avantages. Les amis de la route des vins ont vu le jour grâce à la notoriété de la *Route des vins*.

Est-ce que cela serait pertinent de faire un concept : Entreprise agrotouristique amie du *Chemin des Cantons*?

Un commentaire exprimé : éviter d'avoir des «bébelles» dans des routes déjà existantes. La qualité de l'offre doit toujours primer. Il ne faut pas *surfer* sur une vague. Une entreprise agrotouristique ne doit pas seulement vendre des produits, mais instruire le visiteur sur le village, l'histoire, la culture...

Une lecture de la description de l'agrotourisme a été faite pour confirmer notre point de vue :

L'agrotourisme vise toute exploitation agricole ou aquicole qui accueille des visiteurs en leur proposant, sur le site de l'entreprise, une expérience de découverte du milieu agricole ou aquicole dans ses multiples dimensions (culturelle, économique, historique, scientifique ou technique, etc.).

Il faudrait faire une vigie pour ne pas dénaturer le produit.

Afin de mieux faire connaître les entreprises agrotouristiques à proximité du village pourquoi ne pas faire un poteau à flèches (ex. : comme en Europe). En fait, il faudrait approcher les municipalités sur la faisabilité.

Il a été soulevé que pour faire référence aux Cantons-de-l'Est, le «c» de Cantons devrait toujours s'écrire en majuscule. Le circuit *Au gré des cantons* est-il le seul à avoir un «c» minuscule ? Y-a-t-il d'autres endroits au Québec où l'on parle de cantons quand on fait référence à une délimitation géographique?

Dans les idées de projets, M. Pellerin soulève qu'il y a un manque de diplômés spécialisés en accueil et en animation. Après s'être renseigné à Granby (où l'on offre une formation en tourisme) et au CRIFA, nous avons appris que bien qu'il n'y a pas de formation officielle dans ce domaine, il y a possibilités d'offrir dans le module de vente, un bloc d'heures réservé à l'accueil et l'animation.

Pour mieux connaître les besoins des entrepreneurs en formation, un comité ad hoc sera formé par : Joëlle Guay, Pierre Pellerin, Annick Balayer et France Harrison.

Élection des administrateurs

Sur une proposition de M. Robert Trudeau

Appuyée par Mme Nicole Laporte

Il est résolu :

De nommer M. Patrick Chalifour à titre de président pour la mise en candidature et l'élection des membres désignés

ADOPTÉE à l'unanimité

Les postes mis en élection sont les suivants :

3 postes d'entreprises

Mme Bourdages PROPOSE Mme Murielle Carette-Rodrigue. Mme Rodrigue ACCEPTE cette nomination.

Mme Annie Fortin PROPOSE Mme Lise Amélie Roy. Mme Roy ACCEPTE cette nomination.

Mme France Harrison propose M. François Benoît. M. Benoît REFUSE cette nomination.

Mme Jutta Vieth propose M. Ronald Tardif. M. Tardif ACCEPTE cette nomination.

M. Pierre Pellerin propose M. André Beaucher. M. Beaucher REFUSE cette nomination.

Les nouveaux membres du conseil d'administration sont :

Mme Murielle Carette-Rodrigue, Mme Lise Amélie Roy et M. Ronald Tardif.

Nous tenons à féliciter les nouveaux élus.

Levée de la réunion

Sur une proposition de M. Pierre Pellerin

Appuyée par M. Yvon Bégin

Il est résolu :

De lever l'assemblée générale annuelle du CACE

ADOPTÉE à l'unanimité

Rapport d'activités du Conseil agrotouristique des Cantons-de-l'Est (CACE)

Introduction

En cette dixième année, les membres du conseil d'administration ont tenu cinq réunions régulières.

Le 18 avril 2007, au Centre d'arts Orford, la présidente du CACE, Annick Balayer, et Pierre Pellerin (Bleu Lavande) ont participé à une rencontre de consultation sur le *Plan de développement et de commercialisation* du Groupe de concertation sur l'agrotourisme au Québec. Environ 40 personnes, provenant des différentes régions du Québec, tant au niveau des entreprises agrotouristiques que des organismes intéressés par le développement de l'agrotourisme, étaient présentes. Nicole Laporte (FADQ) et Alain Larouche (Tourisme Cantons-de-l'Est) étaient également du nombre. Enfin, Patrick Chalifour (MAPAQ-Estrie) agissait en tant qu'animateur de la rencontre. Les premiers résultats connus du *Plan de développement et de commercialisation* concerne le portail *Agrotourisme Québec.com*, la *Plate-forme interactive sur l'agrotourisme au Québec* et de nouvelles catégories spécifiques à l'agrotourisme lors des Grands prix du Tourisme (2007) et lors du concours de l'Ordre national du mérite agricole (2008).

Par ailleurs, en ce qui a trait aux circuits *Au gré des Cantons*, le CACE a décidé de ne pas renouveler la promotion avec les gîtes et petites auberges, débutée en 2006 et qui se terminait à l'automne 2007. En lieu et place, le CACE s'est entendu avec Tourisme Cantons-de-l'Est pour explorer, en 2008, avec le CA du *Chemin des Cantons*, la possibilité de favoriser les entreprises agrotouristiques, en tant qu'«amies» de ce circuit. Les raisons qui militent en faveur de cette action sont : le *Chemin des Cantons* emprunte plusieurs routes en milieu rural où se trouvent déjà des entreprises agrotouristiques; il y avait donc un certain dédoublement et un risque de confusion pour le touriste; l'agrotourisme constitue un attrait complémentaire au chemin culturel que constitue le *Chemin des Cantons*; la pérennité du circuit car on n'a pas à refaire les boucles du circuit à chaque année considérant qu'il est structuré à partir de bâtiments patrimoniaux; la solide promotion du *Chemin des Cantons* (au moins 5 ans) et ses éléments structuraux (site Internet, carte papier, CD, panneaux bleus et autres, etc.). Compte tenu que ce maillage de l'agrotourisme avec le *Chemin des Cantons* ne pourrait être effectif que pour 2009, Tourisme Cantons-de-l'Est développera, pour le printemps 2008, une promotion des entreprises agrotouristiques sur son site Web, en collaboration avec le CACE.

Rapport des comités du CACE

Comité pour produire un bulletin de liaison

Membres du comité de suivi :

Martine LeHoux, responsable

Patrick Chalifour

Robert Trudeau

Annie Fortin (a remplacé Martine LeHoux en novembre 2007)

L'objectif est de créer un bulletin de liaison sous forme électronique, qui serait envoyé aux entreprises (agrotouristiques et autres) et aux intervenants du secteur. La fréquence minimale prévue est de trois fois par année (octobre, janvier, mai). Deux bulletins « L'agrotourisme dans les Cantons » furent produits : octobre 2007 et février 2008. Les commentaires reçus sont très positifs. (voir la section «Bulletins *L'agrotourisme dans les Cantons*»)

Comité pour lancer les circuits agrotouristiques

Membres du comité de suivi :

Marie-France Bourdages, responsable
Line Boulet

L'objectif est de créer un événement (conférence de presse), vers la mi-juin, afin de lancer les circuits agrotouristiques conjointement avec la saison touristique de l'ATR.

L'activité s'est finalement tenue le 12 juin 2007, de 10h30 à 13h, sur le site du Musée Louis-Saint-Laurent (Compton). Après la conférence de presse, des bouchées, préparées à partir de produits de la région, furent servies sous la tente. Environ 30 personnes étaient au rendez-vous. Enfin, l'événement fut maillé avec l'annonce du lancement des *Comptonales 2007*, qui se tenait de l'autre côté de la rue, au resto-bistro *Le cinquième élément*.

Comité pour la *Tournée agrotouristique à l'Île d'Orléans*

Membres du comité de suivi :

Nicole Laporte, responsable
Patrick Chalifour

Le CACE, avec le soutien financier et technique du MAPAQ, a organisé une tournée agrotouristique à l'Île d'Orléans, les 17 et 18 octobre 2007. Vingt-trois personnes (23) ont pris part à ce voyage en minibus, dont près de 75 % étaient des producteurs. Arrivé à l'Île pour le souper, le mercredi, le groupe fut accueilli par la directrice du CLD de l'Île d'Orléans, Mme Chantale Cormier. Puis, des représentants du Parcours Gourmand et du projet Savoir-faire de l'Île d'Orléans ont expliqué leur façon de faire. Enfin, le propriétaire des Fromages de l'Isle d'Orléans nous a raconté l'histoire du premier fromage en Nouvelle-France... Aujourd'hui, il fabrique le même type de fromage...

Le lendemain, le groupe a visité six entreprises. De la ferme d'élevage d'oies, en passant par la poissonnerie-boucanerie, une cidrerie, un économusée du cassis, un vignoble jusqu'à une chocolaterie. Selon les commentaires recueillis, le coup de cœur du groupe fut accordé à Jos Paquet, propriétaire de la Poissonnerie-boucanerie Jos Paquet. En toute simplicité et authenticité, il nous a fait vivre sa passion de la pêche.



Comité pour le 5 à 7 agrotouristique

Membres du comité de suivi :

Jutta Vieth, responsable
Martine LeHoux

Le 5 décembre 2007, le CACE a tenu son premier 5 à 7 *agrotouristique* dans l'ambiance chaleureuse du restaurant *Le cinquième élément*, à Compton. Quinze personnes ont pu témoigner du dynamisme débordant et sympathique de la conférencière, Mme Lisette Proulx. Appuyée par de superbes images, elle nous a parlé des Comptonales, événement annuel qui se déroule en septembre à Compton. En terminant, le groupe a dégusté de délicieuses bouchées préparées par *Le cinquième élément* tout en poursuivant la discussion...



Comité pour la formation en agrotourisme

Membres du comité de suivi :

Joëlle Guay (Répondante en formation agricole), responsable
Annick Balayer
Pierre Pellerin
France Harrison
Denis Veilleux (CTA)

L'objectif du comité est d'évaluer les besoins des entreprises agrotouristiques afin d'organiser de la formation (ex. : accueil et animation) destinée aux stagiaires et travailleurs des entreprises. La responsable a tenté d'organiser une rencontre avant l'été et à l'automne, sans succès. Elle est disponible à relancer le comité si le besoin et l'intérêt existent toujours.

États financiers au 31 décembre 2007
du Conseil agrotouristique des Cantons-de-l'Est

CONSEIL AGROTOURISTIQUE DES CANTONS DE L'EST

ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE TERMINÉ

LE 31 DÉCEMBRE 2007

Service de comptabilité et de fiscalité

CONSEIL AGROTOURISTIQUE DES CANTONS DE L'EST

SOMMAIRE

Libellé	2
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
Bilan	5
Notes complémentaires	6

Fédération de l'UPA - Estrie
Service de comptabilité et de fiscalité

Sherbrooke

4300, boul. Bourque
Sherbrooke (Québec)
J1N 2A6

Téléphone: (819) 346-8905
Télécopieur: (819) 346-2533

Nous avons préparé le bilan de CONSEIL AGROTOURISTIQUE DES CANTONS DE L'EST au 31 décembre 2007 ainsi que les états des résultats, de l'état de l'évolution des surplus et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, à partir des renseignements fournis par la direction.

Service de comptabilité et de fiscalité de l'UPA

Sherbrooke
le 4 février 2008

CONSEIL AGROTOURISTIQUE DES CANTONS DE L'EST

RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2007

	2007	2006
PRODUITS		
Contribution - activité du 5 à 7	150 \$	- \$
Contribution - assemblée générale	725	549
Contribution - UPA	-	700
Tournée agrotouristique - voyages à l'Île d'Orléan		
Inscription	880	-
Subvention MAPAQ	670	-
Livre Pense-Bête	20	-
Ristournes	4	4
	<u>2 449</u>	<u>1 253</u>
CHARGES		
Activité - 5 à 7	229	-
Assemblée annuelle	434	496
Tournée agrotouristique - voyages à l'Île d'Orléan	1 872	-
Cotisations et associations	419	419
Frais de déplacements	-	188
Projets - Au gré des Cantons	-	879
Honoraires professionnels	333	700
Intérêts et frais bancaires	19	32
	<u>3 306</u>	<u>2 714</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(857) \$</u>	<u>(1 461) \$</u>

CONSEIL AGROTOURISTIQUE DES CANTONS DE L'EST

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2007

	2007		2006	
Surplus au début	3 264	\$	4 725	\$
Insuffisance des produits sur les charges	<u>(857)</u>		<u>(1 461)</u>	
Surplus à la fin	<u>2 407</u>	\$	<u>3 264</u>	\$

CONSEIL AGROTOURISTIQUE DES CANTONS DE L'EST

BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2007

	2007	2006
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	<u>2 407</u> \$	<u>3 264</u> \$
PASSIF		
À COURT TERME	- \$	- \$
ACTIFS NETS	<u>2 407</u>	<u>3 264</u>
	<u>2 407</u> \$	<u>3 264</u> \$

CONSEIL AGROTOURISTIQUE DES CANTONS DE L'EST**NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2007****1 - STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'organisme Conseil Agrotouristique des Cantons de l'Est est constitué en vertu de la partie III de la loi sur les compagnies du Québec et, par conséquent, est exempté des impôts sur le revenu. L'organisme amasse des fonds dans le but de favoriser la concertation entre les divers intervenants du milieu pour développer l'agrotourisme en région.

Élection des administrateurs pour 2008 du Conseil agrotouristique des Cantons-de-l'Est

Les postes de Ronald Tardif et de Murielle Carette-Rodrigue sont éligibles pour une deuxième année.

Les postes en élection sont ceux de Annick Balayer et de Lise Amélie Roy.

Membres désignés élus

poste entreprise agrotouristique : Claire Mercier (Rose des champs)

Nom

poste entreprise agrotouristique : André Beaucher (Ferme de l'Étang aux bouleaux)

Nom

Notes
